Laurent Gerra
Grand orchestre

Tournée 2008

Contacts :

Régie de tournée François Demoures
06 11 86 50 75
fdemoures@club-internet.fr

Régie de scène : Laurent Bazin
06 11 14 90 29
laurentbazin@dbmail.com

Conditions générales

Définitions

Production : le producteur exécutif de la Tournée, Gilbert Coullier Productions/Organisation (GCP/GCO), représenté sur place par son Régisseur Général.

Promoteur, **Promoteur Local** : l'organisateur local du spectacle, directement en contrat avec la **Production**, qu'il s'agisse d'un contrat de vente, de co-réalisation, ou de promotion locale.

Ce contrat technique fait partie intégrante de l'accord contractuel général. Il doit être scrupuleusement respecté pour le bon déroulement du spectacle.

En cas de problème important, veuillez nous contacter le plus rapidement possible.

Urgent - Nous communiquer dès connaissance, et même en plusieurs fois :

- **Horaires des spectacles, accès public**
- **Numéros de téléphone des lignes temporaires**
- **Capacité de la salle ou du lieu (précise, à l'unité près) dans la configuration que nous demandons pour ce spectacle**
- **Plans techniques de la salle et configurations de la scène**
- **Liste de l'éclairage dont vous disposez dans le cas où nous prendrions le matériel sur place**
- **Les points d'accroches pour enceintes façades et multi diffusion si la salle en est équipée**
- **Occultations à prévoir**
- **Plans d'accès voitures et camions/bus**
- **Eventuelles restrictions spécifiques imposées par les municipalités, les autorités (heures limites de fin de spectacle, niveau sonore, …)**

Image

La **Production** est le représentant exclusif de l'image du ou des artistes de la tournée, et du spectacle en général.

En conséquence, tous éléments porteurs d'image tels que passes, t-shirts, enregistrements, banderoles… même gratuits sont réputés interdits sauf autorisation expresse de la Production.

• Enregistrements / Photographie

Tout enregistrement quel qu'il soit (sonore, film, audiovisuel) est interdit avant, pendant et après le spectacle. Les appareils photographiques professionnels et les caméras sont interdits dans l'enceinte du spectacle. Toute photo est interdite, avec ou sans flash.

En aviser le public par des panneaux situés aux entrées, en précisant que les contrevenants se verront confisquer leurs appareils.

• Presse / Photographes de presse

En règle générale, seuls les photographes de Presse ou d'Agence accrédités par la Production sont autorisés à prendre des photos. Ils devront le faire sans flash, en devant de scène, pendant la période précisée par le Régisseur le jour même (en général les trois premières chansons). Voir les conditions particulières pour des précisions complémentaires.

• Programmes / Merchandising

Faire prendre les arrêtés nécessaires par la municipalité pour l'interdiction de vente et d'exploitation de tous marchands et vendeurs ambulants (merguez, boissons, ventes pirates, …) aux abords immédiats du spectacle, sauf concession autorisée et négociée entre la Production et le Promoteur.

Buvettes

5 minutes avant le début du spectacle, les buvettes devront être impérativement éteintes, et toute vente devra cesser.

La vente des boîtes et des bouteilles, même en plastique, est interdite. Toutes les consommations devront être servies dans des gobelets. Prévenir les concessionnaires de ces dispositions.

Interdire à l'intérieur de l'enceinte bouteilles, canettes ou tout objet contondant risquant de provoquer des incidents.

Accréditations

Seules les personnes accréditées par la Production, porteuses d'un laissez-passer fourni par la Production, pourront pénétrer en backstage. Toute autre personne pénétrant dans l'enceinte du spectacle devra être porteuse d'un billet officiel de la tournée, ou reconnu comme tel.

Pour chaque spectateur qui serait contrôlé avec une accréditation autre (cartons, cartes d'abonnement…) à l'intérieur de la salle, le Promoteur Local se verra comptabilisé le prix d'une place en première catégorie.

Salle

• Accès techniques - Parking

Nous informer rapidement des points suivants :

- itinéraires d'accès (nous envoyer un plan de la ville) ;
- éventuelles autorisations de circuler ;
- éventuelles restrictions ponctuelles pour les véhicules de grand gabarit (semi-remorques, bus double-étage, …) : pentes, hauteurs de pont, …
- accès des lieux par sens uniques ;
- etc.…

L'arrivée du/des camion/s est généralement prévue entre 4 h et 9 h du matin. Faire le nécessaire pour lui faciliter l'accès des lieux la nuit (ouverture des portes, gardiens, présence des alimentations électriques pour les bus, etc.…).

Prévoir un parking matérialisé le cas échéant (barriérage par exemple). Aucun autre véhicule, du public, des organisateurs, ou des personnes travaillant sur le spectacle (sauf les coursiers) ne sera autorisé à se garer dans cette zone, afin de ne pas gêner les manœuvres d'entrée, de sortie, de mise en place au déchargement comme au rechargement. Au cas où le parking ne serait pas dans une zone privative (ex. : voie publique), prévoir les autorisations nécessaires pour ces véhicules, avec une matérialisation des zones réservées (panneaux de police, barrières). Dans le cas où les véhicules ne pourraient pas stationner sur les lieux de déchargement, prévoir un parking gardienné à proximité.

• Eclairage de travail

S'assurer du maintien de l'éclairage total du lieu jusqu'à la fin du rechargement surtout pour les plein-air. Prévoir de l'éclairage complémentaire si nécessaire, pour la zone de travail arrière-scène et la zone de rechargement du camion le soir.

• Scène

Une structure de scène devra être mise à disposition, ailes de son / dégagement et rampes d'accès matériel comprises.

La scène doit être livrée conformément au plan fourni en annexe, stable, construite solidement (500 KG/m2), propre, mise à niveau sur toute sa surface, parfaitement plane, reposer sur un sol dur, et correctement alignée par rapport à la salle. Des cales de bois seront placées sous chacun des pieds.

Dans le cas d'une scène existante ou une fosse d'orchestre séparerait la scène de la salle, la direction devra faire recouvrir cette fosse par un proscenium.

Prévoir des étais pour étayage des Hitowers s'il y a lieu.

Ne pas oublier la jupe de scène pour l'habillage de devant de scène et ailes de son (tissus noirs ou panneaux noirs).

Occulter impérativement les côtés de scène dans le prolongement des ailes de son, pour dissimuler les coulisses à la vue du public.
La scène doit être prête avant notre arrivée. Le Promoteur devra être en possession du certificat de conformité et le présenter au Régisseur Général à son arrivée le matin.
Se reporter à l'annexe pour les largeurs, profondeur, hauteur et dégagement de dessus de scène.

• Accrochage
Avant tout accrochage de matériel de la Production tels que le grill technique, les boîtes de son…, le Promoteur Local devra s'assurer que la structure de la salle est bien conforme aux normes de sécurité. Notamment, il devra s'assurer que la salle est bien en mesure de fournir un procès-verbal d'un organisme agréé par l'état attestant de la résistance des structures d'accroche, de son mode d'emploi, de son entretien et de sa vérification périodique.

• Manutentionnaires
Ils devront être équipés de gants et de chaussures de sécurité. Lors du montage et du démontage, ils devront également porter leur casque.
Attention : l'heure du démontage est souvent tardive. Merci de veiller à ce que le personnel soit frais et dispos le moment venu.

Important

En cas d'accès particulièrement difficile, le Régisseur de la Tournée se réserve le droit de demander du personnel supplémentaire pour les opérations de déchargement et de rechargement. Cette décision sera prise à réception des plans techniques du lieu.

• Echaffaudeurs/Riggers
Les échaffaudeurs devront, en plus des autres équipements de sécurité suscités, se munir de leur casque et de leur harnais.

• Coursiers
Les Coursiers doivent avoir une parfaite connaissance de la ville : emplacement des gares et aéroports, des commerces, de leurs heures d'ouvertures. Ils devront disposer d'un permis de conduire en cours de validité et d'un véhicule, celui-ci devant être assuré. Le Promoteur Local devra s'assurer que les Coursiers peuvent effectuer des achats jusqu'à concurrence de **150€** sans avance de la Production. Les frais du coursier seront remboursés le soir même par chèque par l'Administrateur de la Tournée, sur présentation des factures libellées au nom de la Production (le Régisseur vous donnera le matin le libellé exact à porter sur ces factures), et faisant ressortir la TVA. Ces factures devront être approuvées par le Régisseur de la Tournée.

• Personnel Local
Il va de soi que l'ensemble du personnel employé directement ou indirectement pour le spectacle devra l'être conformément à la législation sur le travail en vigueur. Notamment, chaque embauche devra faire l'objet d'un contrat de travail et d'une Déclaration Unique à l'Embauche, auprès de l'URSSAF compétente. La Production ne pourra être tenu pour responsable d'un éventuel manquement de ses sous-traitants vis-à-vis de la législation sociale. Les copies de ces DUE devront être remises le matin même au Régisseur Général de la Tournée, avant l'ouverture des camions.

Important :

Il appartiendra à l'organisateur de solliciter, en temps utile, auprès des autorités compétentes, les autorisations pour l'emploi, le cas échéant, de mineurs ou de personnel étranger.
Il est bien entendu que l'alcool est interdit sur le chantier, et ce pendant toute la journée (y compris au catering).
Le travail demandé aux manutentionnaires n'est pas toujours vraiment motivant. Nous demandons expressément au Promoteur Local et à son Régisseur de veiller à rassembler des équipes homogènes, ayant déjà une certaine expérience du travail qu'on leur demande, et une forme physique en rapport avec l'activité de manutention.
D'autre part, certains spectacles demandent une bonne habitude des techniques de montage pour être réalisés dans les temps. Aussi, dans le cas où vous emploieriez des équipes non permanentes (associations, employés municipaux, …), sans remettre en cause la bonne volonté de chacun, nous vous demandons impérativement de prévoir un bon encadrement de ces équipes et de faire appel au moins pour la moitié de l'effectif demandé à des équipes professionnelles déjà constituées dans votre région.

• Caristes
Les Caristes devront être en possession de leur licence de cariste.

• Sécurité
L'attitude générale de la sécurité doit être courtoise et civile. N'oubliez pas que ce sont les premières personnes avec qui le public se trouve en contact.
Nous désirons une fouille légère, pour les objets dangereux, les bouteilles en verre ou les canettes, les appareils photos et les appareils d'enregistrement audio et vidéo. Prévoyez une consigne.

Rappel : Afin de prévenir tout risque quant à la sécurité et anticiper tout risque de trouble à l'ordre public, le législateur de 1995 a mis à la charge de l'organisateur de manifestations culturelles comportant plus de 1.500 personnes une obligation d'organisation et de mise en place d'un service d'ordre, assortie de divers obligations déclaratives auprès du maire ou du préfet de police. La loi du 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure prévoit désormais que les palpations de sécurité et l'inspection visuelle des bagages à main, voire la fouille de ces bagages sont systématiquement possibles pour ce type de manifestations sous les conditions cumulatives suivantes :Les personnes habilitées pour les palpations de sécurité ainsi que l'examen visuel des bagages à main et leur fouille éventuelle : personnes physiques exerçant pour une société de sécurité privée et agrées par le préfet et/ou membres du service d'ordre affecté par l'organisateur de la manifestation à la sécurité de la manifestation, titulaires d'un diplôme d'Etat et agréés par le préfet ; pour l'examen visuel des bagages à main et leur fouille éventuelle : agents de police municipale affectés sur décision du maire à la sécurité de la manifestation. Les palpations de sécurité doivent être effectuées sous contrôle d'un officier de la police judiciaire, avec consentement exprès des personnes, effectuées par une personne de même sexe que celle qui en fait l'objet ; inspection visuelle des bagages à main, la fouille de ces bagages doit être effectuée avec le consentement de leur propriétaire.

Dans le cadre de plusieurs spectacles consécutifs, un gardiennage de nuit sera assuré jusqu'au retour de l'équipe technique chaque jour.

Loges - Bureaux - Téléphone

Toutes les loges doivent fermer à clé. Les clés seront confiées le matin au Régisseur de la Tournée, qui les restituera à la fin du concert.
Les loges, les bureaux et les douches seront chauffés à au moins 20°.
Les éventuelles installations et branchements téléphoniques sont à la charge du Promoteur Local. Seule la consommation reste à la charge du Producteur.
Nota : Si l'agence France Telecom locale ne peut séparer les deux postes (frais de raccordement et consommation), le Promoteur Local prendra en charge l'abonnement et re-facturera les consommations au Producteur au plus tard **deux mois après le date du spectacle.**
D'autre part ; les factures (Telecom), arrivant dans un délai supérieur à 90 jours après la date du spectacle ne seront pas honorées.

Lignes Téléphoniques (bis)

Toutes consommations passées sur les lignes en dehors du moment de présence de la Tournée dans les lieux ne sauraient être à la charge de la Production.
Le Promoteur Local veillera également à la résiliation en temps et heure de l'abonnement temporaire des lignes téléphoniques.

Conditions particulières

Préambule (remarques d'ordre général) :
-Vous fournissez le catering pour les techniciens et musiciens
- Pour 12h30 un piano noir demi-queue de type YAMAHA C6 ou STEINWAY B accord 440
- Spectacle de 2 heures 20 mn sans entracte
- Sans 1ère partie
- Nous venons avec le merchandising (articles remis aux ouvreuses)

Scène et annexes

- Dimensions de la scène :

• Largeur d'ouverture : **24,40 mètres** minimum (attention il existe deux versions,une accrochée et une posée dans la mesure ou l'accroche n'est pas possible dans votre salle.
hors ailes de son et Console retour
• Profondeur : **14,64 mètres**
• Hauteur : **1,20 mètres** du sol
(maximum : 1,40 mètres)
• Dégagement au-dessus de la scène,
libre de tout obstacle **12,00 mètres** minimum sur toute la surface de la scène

- Structure :

• 1 rampe d'accès matériel, au lointain ou au jardin ;
2 escaliers d'accès de chaque côté de la scène, cour et jardin ;
• Eclairage pour escalier cour, jardin ;
• 1 rideau de fond de scène sur la largeur du lointain à l'aplomb de la dernière maille
• Jupe de scène (incluant les ailes de son).

- Alimentations électriques

Les alimentations pour le son et la lumière doivent être impérativement séparées et indépendantes. Aucun autre branchement ne pourra y être raccordé.
• Son - 3 x 63 ampères / 380 volts triphasé neutre + terre, à 5 m maximum de l'arrière-scène côté cour
• Lumière - 3 x 400 ampères / 380 volts triphasé neutre + terre, à 5 m maximum de l'arrière-scène côté jardin
• Moteurs - 1 alimentation électrique P 17 / 63 ampères lointain cour
• Poursuites - 2 alimentations mono 32 ampères pour les poursuites. Attention à la longueur de câble nécessaire plus de 5 mètres de hauteur.
• Bus - 1 alimentation électrique 32 Tri
• Escaliers Scène - Balisage sur les deux escaliers lointain (cf. paragraphe Scène)

- Contrôle des lumières du lieu

• La lumière du lieu doit être facilement contrôlable par le Régisseur de la Tournée (télécommande près de la scène, ou talkies, ou intercom).
• Dans le cas ou l'éclairage de secours à proximité de la scène nuirait au spectacle par son intensité, qu'il vous soit possible de l'éteindre (Autorisation auprès des services compétents) ou de le recouvrir par des gélatines bleues afin de l'atténuer. Toutes les ouvertures seront occultées.

- <u>Mixage Son - Lumière</u>

Ensemble Mixage Son / Lumière à installer maximum 25 mètres du devant de scène dans l'axe médian de celle-ci. Un espace correspondant à 2 rangs de 8 places par rang ou un plateau solide

Dimensions mixage son :
• Largeur : **4 mètres**
• Profondeur : **3 mètres**
• Hauteur : **0,20 mètre**

Dimensions mixage lumière :
• Largeur : **4 mètres**
• Profondeur : **4 mètres**
• Hauteur : **0,50 mètre**
En aucun cas, les régies ne pourront se trouver sur ou sous un balcon.
Dans le cas de salles équipées de fauteuils non amovibles, attention à ne pas vendre ces places.

Ces dimensions seront à prendre en considération pour l'occultation visuelle à l'arrière de cet ensemble.

• **Prévoir deux tours de poursuite** de 6 m de hauteur ,plancher à 5 m s'il n'y a pas d'emplacement prévu dans la salle (le plus au centre possible) distance maximum 30 mètres de la scène. (Ou Une tour de 2,50 m X 5m) solide et pourvue d'alimentation pour les poursuites (voir rubrique branchements électriques).
• Prévoir impérativement une protection pour les passages de câbles : scène, mixage (ex. : tapis de coco, moquette, tapis, barrières) autour des mixages.

<u>- Equipement additionnel à fournir - Besoins divers - A votre charge</u>

- Nettoyage
• 2 balais avec serpillières, pour nettoyage de la scène.
Nettoyage de la scène avant l'ouverture des portes au public par une personne de service.
• Poubelles aux alentours de la scène, et dans la zone loges
• prévoir une personne pour petit nettoyage ponctuel toute la journée (W-C, coulisses, etc.…)

- Extincteurs CO2
pour les endroits sensibles selon les exigences de la Commission de Sécurité
• Blocs d'alimentation, scène, mixage, loges.

- Santé - A afficher dans le bureau de production
contacts et numéro de téléphone disponibles 24h sur 24h
• **<u>Médecin ou Médecin de garde</u>**
• Kiné ou ostéopathe
• Hôpital
• Prévoir sur place une pharmacie d'urgence pour les premiers soins

- Autres contacts et numéros de téléphone
• un annuaire
• magasins de musique
Stations-service ouvertes la nuit.

Arrivée - Parking

Véhicules de la tournée :
• 3 Semis 100 m3
• 1 Bus Artistes
• 1 Bus Technique
. 2 Voitures
Attention le bus technique arrive de nuit prévoir les accès et alimentation électrique (1 x 32 Tri)
Ces emplacements devront êtres libres à partir de 04:00 le jour du concert et jusqu'à 02:00 la nuit suivante.

Horaires - Planning Personnel local

Le planning et les besoins en personnel suivant ne concernent que le montage et le démontage du matériel de la Production. Rappelons que la scène doit être prête avant notre arrivée.

- Pressing

• Prévoir un pressing ouvert

point d'eau et alimentations électriques

- ***Personnel***

• 7h30 **Déchargement camions début montage**
devront être présents
- 1 représentant du Promoteur Local
- 1 responsable de la salle ou du lieu
- 1 cariste suivant besoin du lieu
- 14 manutentionnaires confirmés (Roads)
- 2 riggers (avec leurs équipements)
- 1 électricien en permanence sur la journée
- 1 coursier avec véhicule (production) présent jusqu'à la fin du spectacle.
- 1 sécurité parking

• 13h00 Break - Catering
Accord piano est à prévoir entre 13h00 et 14h00

. 14h00 Réglage et focus light

. 16h30 Arrivée de la troupe

.

. 18h00 Mise en place sécurité

- Permanence :

Prévoir une permanence de 2 manutentionnaires pour les finitions de l'après-midi.pas de permanence spectacle à prévoir
L'électricien sera présent toute la journée, pendant le spectacle et pour le démontage (Prévoir un roulement si nécessaire)

- ***Démontage***

Après le spectacle : 14 manutentionnaires
*Le personnel est convoqué environ **30 minutes avant la fin du spectacle***
Cette équipe restera au complet jusqu'à la fin du rechargement. En respect avec la législation sur le travail, les manutentionnaires ne devront pas effectuer une autre activité.

En cas de soirée avec une première partie (en accord avec la production) ou de plateau multitraitements , le matériel de l'Artiste sera monté et démonté en priorité

- Balances - Répétitions

Nous avons prévu nos balances son en fonction d'une ouverture des portes à 19h00. Nous prévenir rapidement s'il est nécessaire d'ouvrir avant, de l'horaire du show, de la présence éventuelle d'une première partie.

Aucune personne, hormis le personnel local, ne sera admise dans l'enceinte du spectacle pendant les répétitions ou les balances.

- Accès Public

L'ouverture des portes, la montée sur scène des artistes ne se feront qu'avec l'accord du Régisseur de la Tournée.

Loges - Bureaux

Toutes les loges doivent fermer à clé. Les clés seront confiées le matin au Régisseur de la Tournée, qui les restituera à la fin du concert.

Loge Artiste :

- ***Plantes vertes et mobilier,un frigo en état de marche, du vin,Blanc,rouge,et rosé en bouteilles fermées, eau,Coca Light, friandises et fruits frais.***
- Tables, chaises, miroirs sur pied, portants de costumes, cintres, douches et sanitaires, corbeilles à papier, savon, prises électriques, 1 table à repasser+1 fer à repasser

2 Loges Musiciens (2X1 personne)

Tables, chaises, miroirs sur pied, portants de costumes, cintres, douches et sanitaires, corbeilles à papier, savon, prises électriques, serviettes et petites bouteilles d'eau

3 Loges Musiciens (19 personnes)

Tables, chaises, miroirs sur pied, portants de costumes, cintres, douches et sanitaires, corbeilles à papier, savon, prises électriques serviettes et petites bouteilles d'eau

1 Loge techniciens : (18 personnes)

• chaises, tables, cendriers, portants de vêtements, cintres, douches et sanitaires, corbeilles à papier, savon, prises électriques, serviettes.

BESOIN TOTAL SERVIETTES : 40 Serviettes et 30 draps de bain

- Bureau - GILBERT COULLIER /PRODUCTIONS

• 2 tables, 2 chaises, 1 corbeille à papier, cendriers, 2 prises 16 ampères, **2lignes téléphoniques (dont une ligne analogique Internet).**

Toilettes - Douches

- Toilettes

• privées ou à proximité des loges
• privées pour les artistes
• En nombre suffisant pour les Techniciens et les Artistes
• Propres (papier dès 7h du matin), prévoir l'entretien dans la journée

- Douches

Utilisation toute la journée, jusqu'à 3 heures du matin, elles doivent être :
• accessibles, propres, chauffées et utilisables
• S'assurer de la capacité en eau chaude suffisante pour environ 40 douches dans la journée

Si le lieu ne possède pas de douches, prévoir :
• 3 chambres minimum dans un hôtel proche

Catering

• Notre production se déplace sans catering ,nous demandons donc à la production locale de prévoir un catering local pour l'équipe de notre production
• Nombre de repas par jour : hors équipe locale
7h15 Matin : **21 Petits déjeuners complets** (café , thé , chocolat , viennoiseries , jus d'orange , Céréales)
12h30 Midi : **21 Déjeuners** (choix d'entrées, plat chaud, fromages, dessert, boissons)
18h30 Buffet léger : pour 6 personnes dans une pièce à proximité des lôges. charcuterie, pain, fromage fruits , pâtisseries,eau, vin rouge,sodas,café.
19h00 Soir : **43 Repas** avant le spectacle (entrées, plat chaud, fromage, dessert, boissons).
- Une permanence suffisante de boissons et café toute la journée pour l'ensemble de la production ; coca, bières (bouteilles en verre), petits gâteaux et friandises,
- 50 Eaux minérales en petite bouteille , Glace et bacs pour maintenir les boissons au frais dans les loges.
- Préparer 25 sandwichs+boissons+bières pour les bus.

Sécurité - Barrières - Laissez-passer

• Prévoir une bonne couverture Croix-Rouge ou protection civile adaptée à la capacité du lieu, notamment 1 poste côté de la scène ;
- Effectif et positionnement du personnel de sécurité

• **18h00**	Mise en place de la sécurité pour la surveillance du Backstage et générale
• **Avant l'ouverture des portes**	1 au mixage
	1 à chaque accès coulisse public
	1 pour les loges

Ne sont pas compris dans ces effectifs, vos besoins ponctuels :
▪ pré-contrôle
▪ fouilles : nous vous rappelons que conformément aux conditions générales, toute photo étant interdite, avec ou sans flash, merci d'être très vigilants quant aux appareils photos et aux appareils d'enregistrement audio et vidéo et de prévoir une consigne.
▪ contrôles aux entrées

A vous d'en définir le nombre (soumis à notre approbation dans le cas d'une Promotion Locale).

Evitez d'utiliser des manutentionnaires pour la sécurité. Si toutefois c'était le cas, les positionner dans des endroits qui leur permettent de rejoindre la scène pour le démontage immédiatement après le spectacle.

Dans le cas d'un pré-montage la veille ou de plusieurs représentations dans le même lieu, prévoir le gardiennage du matériel nuit et jour pendant l'absence de l'équipe technique.

- Barrières
Prévoir des barrières de police pour prolongement devant de scène :

• mixage
• vos besoins pour les entrées

- Laissez-passer

• Seuls les laissez-passer fournis par la Production donneront accès aux coulisses, loges, scène et mixage.

• Pour vos personnels divers, contrôleurs, buvettes, etc.…, nous vous demandons d'utiliser vos propres laissez-passer qui ne donneront pas accès au Backstage.

PRESSE - Photographes de presse

Pour cette tournée, L'Artiste n'accordera en principe aucune conférence de presse avant ou après le spectacle, si des demandes spécifiques ne sont pas faites à ce sujet. Contacter le service de presse de l'artiste

TV et Radios : Bernard Nove- Josserand **Mail : benojo@wanadoo.fr**

Presse nationale : Moteur : Sylvia Bonhomme **Mail** : **sylvia.bonhomme@maiko.fr** Tél : 01 42 56 95 95

PQR : GCP : Patricia Charbaut **Mail** : **pcharbaut@coullier.com** Tél : 01 40 68 79 79

Infos Service presse

Les photographes de Presse, ou d'Agences, accrédités par la Production, sont autorisés à prendre des photos sans flash en devant de scène pendant les trois premières chansons/sketchs.

Aucun pass photo n'est donné pour la Tournée. Donner un rendez-vous précis en arrière-scène aux personnes autorisées, 15 minutes avant le début du spectacle. Ils seront pris en charge par un responsable de la Sécurité de la Production qui, en liaison avec votre responsable de la Sécurité, veillera au respect de ces dispositions.

D'autre part, tout enregistrement vidéo, de télévision régionale ou interne, ne pourra se faire qu'avec l'autorisation de la Production dans la limite de 3 minutes maximum. Les intervenants éventuels devront être avertis qu'une fois l'enregistrement effectué, le matériel (caméra, etc.…) devra être sorti de l'enceinte du spectacle, ou, dans le cas où ces personnes assisteraient au spectacle, ils le remettront au Régisseur du spectacle qui le conservera jusqu'à la fin de celui-ci.

Programmes et Merchandising

Seuls l'Artiste et la Production détiennent les droits de commercialiser dans l'enceinte du lieu du spectacle tout ce qui concerne le Merchandising du spectacle : programmes, T-shirts, disques, livres, vidéos…

Fait à Paris, le, 10 Septembre 2008

LE PRODUCTEUR
Gilbert Coullier